

50 bonnes raisons pour que la droite ne soit plus majoritaire à la Communauté Urbaine du Grand Nancy en 2014.

Le Président Rossinot veut tout maîtriser et, pour ce faire, il a une capacité à empêcher les initiatives, ou à geler les projets de développement, il distribue les avantages à ses amis pour tenter de conserver une majorité, il organise un traitement inégalitaire des communes et des quartiers sur l'agglomération nancéienne. Tout cela va à l'encontre de l'intérêt public et de la cohésion sociale. Les Grands Nancéiens souffrent. Nous développerons d'ici à 2014, « 50 bonnes raisons pour que la droite ne soit plus majoritaire à la Communauté Urbaine du Grand Nancy en 2014 », par la présentation de 50 dossiers, des petits dossiers, qui paraissent insignifiants, tant ils passent inaperçus, ou encore de gros dossiers... qui paraissent insignifiants tant ils passent inaperçus !

Dossier n° 8 – 17 janvier 2013

L'HISTOIRE CONTINUE À ME DONNER RAISON

A plusieurs reprises lors des discours prononcés à l'occasion des vœux, André ROSSINOT s'est montré sur la défensive en évoquant le fait que « certains » lui reprochaient la dette de la CUGN. Lors de ses vœux à la CUGN, il a même ajouté qu'il trouvait bizarre que ces mêmes personnes ne lui aient jamais dit sur quelle partie de l'investissement elles proposaient de ne plus emprunter pour minorer la dette. Et bien sûr, une fois de plus, il a tout faux.

Souvenez-vous, par exemple, ... du projet d'agrandissement du stade Marcel Picot pour l'Euro 2016 ! A l'époque, André ROSSINOT et Michel DUFRAISSE proposaient un emprunt de la CUGN de 20 millions d'euros pour participer au projet privé de Jacques ROUSSELOT, président de l'AS Nancy-Lorraine. Jacques ROUSSELOT envisageait en complément un emprunt de l'AS Nancy-Lorraine, qu'il n'aurait d'ailleurs jamais pu rembourser, mais garanti par la communauté urbaine. Et bien nous avons là un exemple très précis. J'ai dit avec une certaine obstination au président ROSSINOT qu'il allait faire une grosse bêtise.

Cela ne s'est finalement pas fait. Aujourd'hui, je vous invite à lire le lien ci-dessous. Vous verrez que le journal Le Monde évoque un rapport de la Cour des Comptes dans lequel celle-ci épingle les financements publics des stades créés ou rénovés pour l'Euro 2016. Il est clairement dit que l'argent public a été détourné par le biais du CNDS sur ces projets de futurs grands stades pour l'Euro 2016. Il est clairement dit que cela a occasionné une baisse de 30% des subventions pour le sport pour tous. Les PPP (partenariats public-privé) envisagés à un moment donné par la CUGN et surtout par le président de l'ASNL et mis en place ailleurs (exemple de Lille) sont également épinglés par la Cour des Comptes. Il est repris dans ce rapport un grand nombre de remarques que j'avais faites à cette époque-là sur l'utilisation de l'argent public.

Et puisqu'on est sur ce sujet, l'ASNL, à qui je souhaite sincèrement de rester en Ligue 1, et peut être même grâce à Patrick GABRIEL (même si l'opportunité de recruter OUADDOU a été bêtement ratée), avait décidé d'investir sur un terrain synthétique qui a coûté une fortune. On remarque d'ailleurs que depuis, l'ASNL a gagné très peu de matches à domicile. A l'époque, il nous avait été dit haut et fort que ce terrain synthétique avait été payé sur les fonds de l'ASNL et que la communauté urbaine n'avait pas mis un centime pour cela. Il y a quelques mois, à l'insu de toutes les citoyennes et de tous les citoyens, il nous a été enfilé une délibération à la CUGN par laquelle la communauté urbaine reprend à son compte l'entretien du terrain synthétique. Quand on connaît les coûts d'entretien d'un tel terrain, qu'on y ajoute le nécessaire renouvellement de la pelouse synthétique tous les 10 ans, cela occasionne un nouveau transfert de charges qui pose problème pour un choix au départ pas du tout concerté et à l'arrivée peu heureux.

A l'avenir, la gouvernance devra être très différente à la Communauté Urbaine du Grand Nancy.

[A lire : La Cour des comptes épingle le financement des stades de l'Euro 2016 \(Journal Le Monde, 17 janvier 2013\).](#)